

Grande sortie des aînés

Ce sont 4 cars et quelque 200 participants qui ont quitté Veyrier ce mercredi 29 août, pour la grande sortie annuelle des aînés. Direction le lac d'Annecy.

Le hameau du Père Noël

Une première halte a eu lieu au Hameau du Père Noël au Mont Sion, paradis des petits et des grands, où a été servi le petit déjeuner. Après une visite de la maison, et de la fabrique de jouets, nos aînés ont pu se rendre au jardin où de beaux rennes attendent patiemment jusqu'au 24 décembre pour faire leur célèbre voyage.



Déjeuner-croisière sur le lac d'Annecy

Après une brève balade dans le vieux Annecy, tous se sont retrouvés à bord du bateau « MS Libellule », fleuron de la compagnie des bateaux du lac d'Annecy, pour une croisière, où ils ont partagé un copieux repas, entourés d'un superbe panorama.

Mesdames Thérèse WOLF et Liliane WENGER, ainsi que Messieurs Fernand ETIENNE et Marcel COLLE, doyens de cette journée, ont été fêtés par nos autorités. Madame SARACCHI a également été fêtée pour ses 90 ans. Quant à Monsieur Philibert PERRIN, il a été remercié pour avoir œuvré à la tête de la commission sociale durant 12 ans et de ce fait avoir eu la charge de l'organisation des sorties de nos aînés.

Château de Menthon-Saint-Bernard

Après un retour à terre et une bonne digestion, départ pour la visite du château. Cette bâtisse a été construite au Moyen Age, avec 3 tours solides qui étaient reliées par un chemin de ronde à découvert. Au fil des siècles, le château se transforme. Des appartements prennent la place des chemins de ronde, une chapelle y est construite. On peut y découvrir une magnifique bibliothèque contenant plus de 12'000 ouvrages et des manuscrits très anciens. Bien peu de gens savent que c'est Bernard de Menthon qui a construit l'hospice du Grand Saint-Bernard. Actuellement, le château est habité environ 8 mois par année par la famille de Menthon.

L'Abbaye de Talloires

Les chauffeurs, conduisant avec brio sur de petites routes sinueuses, ont emmené les voyageurs jusqu'à l'Abbaye de Talloires située sur les rives du Lac d'Annecy pour un bon goûter avant de revenir sur Veyrier. Le décor magnifique a été bien



apprécié grâce à un rayon de soleil qui traversait enfin les nuages.

Talloires est d'abord une chapelle érigée en 866 par l'épouse du petit fils de Charlemagne, Lothaire II, puis elle devient monastère. Son Abbaye érigée au Xe siècle par les moines bénédictins a été totalement détruite en 1792 lors de la révolution et les ruines furent définitivement rasées en 1833. On dit que les cloches de l'Abbaye gisent encore au fond du lac... Après quelques décennies, la beauté du site a incité à la construction d'un hôtel restaurant 4 étoiles.

Malgré le temps maussade, cette journée s'est déroulée de manière très agréable. Et même si nos aînés sont rentrés fatigués vers 21h00, ils en garderont certainement un bon souvenir.



Flash Info

Prix de la commune de Veyrier pour la meilleure moyenne 2006/2007

Collège Claparède

M. William Monnier – maturité

Collège de Staël

Mlle Irène Rivara – maturité

Collège Emilie-Gourd

Mlle Caroline de Lorenzi – maturité

Collège Rousseau

Mlle Floriane Muller – maturité bilingue

Ecole de Commerce des Bougeries

Mlle Jessica Wegmüller a reçu le prix de la commune pour la meilleure progression.

Séance d'information publique

Une séance ouverte à toute la population aura lieu le jeudi 15 novembre prochain à 20h00 à la salle communale en présence des autorités communales.

1^{er} août

Durant la fête du 1^{er} août, 300 ballons ont été lâchés. Les résultats du concours seront annoncés dans l'édition du Journal de Veyrier du mois de novembre.

Fermeture des services de l'administration

Exceptionnellement, les services de l'administration communale : sécurité municipale, service des routes et espaces verts, service des bâtiments, institutions communales de la petite enfance et mairie seront fermés le vendredi 28 septembre prochain toute la journée.

Diaporama – Aventure africaine

Le jeudi 18 octobre à 20h00, à la salle communale, le photo-reporter Gérald Baeriswyl vous fera voyager à travers le Sahara, l'Ethiopie et l'Afrique australe. Au gré de ses anecdotes, vous goûterez à l'émerveillement d'une découverte unique. Entrée gratuite.

Horaires TPG – Lignes 8 et 34

Quelques modifications sont intervenues dans les horaires des lignes 8 et 34 depuis le 27 août dernier. Pour plus de précisions, veuillez vous référer aux panneaux affichés aux arrêts et au site Internet des TPG www.tpg.ch.

Nombre d'élèves dans les écoles

Ecole de Veyrier village : 349 élèves

Ecole du Bois-Gourmand : 217 élèves

Ecole de Pinchat : 285 élèves



Au Conseil municipal – Séance du 4 juin 2007

Installation du bureau et du Conseil administratif

Étant le membre le plus âgé du Conseil municipal, le socialiste Henri-Marc Schaerer a eu le privilège de présider un court instant les débats de la séance d'installation du Conseil. Il en a profité pour rendre hommage à celui qui fut membre du Conseil municipal avant de grimper au Conseil administratif où il endossa la casquette de Maire en 2004-2005, le démocrate-chrétien sortant Jean-Noël Genêt.

Il a évoqué les craintes de tous au sujet de la tyrannie de la majorité, souhaitant que l'amour de la démocratie vainque cet état de fait par le biais du respect de l'égalité, la libre expression et la sensibilité. « La population attend du Conseil que nous agissions dans l'intérêt de la commune », a souhaité rappeler le socialiste et doyen de l'assemblée.

Suite à la prestation de serment de tous les membres, tantôt jurant, tantôt promettant de servir au mieux les intérêts de la commune, le radical Yves Duffey a été élu président du Conseil. « Je vous remercie de votre confiance, sachant que vous faites de moi un double débutant et je compte sur M. Christian Garin pour me guider », s'est exprimé l'un des nouveaux élus du groupe radical.

Il a révélé trois valeurs fondamentales qui lui tiennent à cœur dont le respect de la forme, mais surtout du fond, du règlement. « La deuxième est de donner envie d'entrer dans la vie politique en étant sérieux et compétent alors que la troisième valeur est le plaisir, bien que cela semble égoïste, je nous souhaite beaucoup de débats et de partage ».

Le bureau sera dorénavant composé de la socialiste Claudine Constantin Saby qui assurera la vice-présidence. Le rôle de secrétaire sera tenu par le démocrate-chrétien Charles Hützli accompagné de la vice-secrétaire libérale Renée Van der Bent. Quant au vert Mark Bjertnes, il siègera en tant que membre du bureau.

Les dicastères répartis au sein du Conseil adminis-

tratif ont été annoncés par le nouveau Maire libéral Thomas Barth. Le radical Daniel Mermod, vice-président du Conseil administratif, aura la charge des affaires sociales, du Comité de la Mansarde et encore de la Fondation des Rasses, pour ne nommer qu'eux.

Le démocrate-chrétien et membre du Conseil administratif Luc Malnati, devra gérer notamment les dicastères concernant l'aménagement du territoire, l'environnement, les constructions et l'association des propriétaires de forêts.

Quant au Maire, il comptera dans son portefeuille de tâches la gestion des finances communales, de l'administration municipale et de la promotion économique, mais aussi la sécurité au sens large et la Fondation de la commune pour le logement.

Désignations chaotiques

C'est ensuite dans les diverses commissions que se sont répartis les membres du Conseil.

Celles des finances et de l'administration, de l'aménagement du territoire, des constructions, des affaires sociales, de l'information et pour terminer celle de la réclamation de la taxe professionnelle ont été aménagées sans problèmes majeurs.

Toutefois, la répartition des membres de chaque groupe politique au sein de la Fondation des Rasses ne s'est pas faite sans remous. Les statuts mentionnent que la Fondation doit être représentée équitablement par tous les groupes politiques mais précisent le nombre de personnes censées faire partie du Conseil, soit quatre personnes, ne permettant pas d'inclure un nouvel élu du groupe des Verts.

« Je propose que nous votions pour admettre une personne en plus car il y a actuellement un groupe supplémentaire », a proposé le vert Mark Bjertnes avant d'ajouter qu'il n'était pas possible de respecter les statuts tels quels. Le socialiste Raymond Jeanneret a appuyé la requête du vert, admettant qu'il s'agissait là

d'une erreur dans l'établissement des statuts où personne n'avait prévu l'accession des verts sur l'échiquier politique de Veyrier. Le libéral Philippe Prost s'est opposé à cette modification spontanée, arguant qu'elle n'était pas portée à l'ordre du jour. Comme les statuts devaient être de toute façon bafoués soit par le non respect du nombre de groupes, soit par le non respect du nombre de membres siégeant au comité de la Fondation des Rasses, M. Jeanneret a suggéré à l'hémicycle d'être large et d'accepter immédiatement l'accession d'un membre supplémentaire au sein du comité. C'est ce qui a finalement été retenu comme solution par la grande majorité des Conseillers. La désignation des membres pour les autres fondations et comités s'est déroulée sereinement.

Le mot du Maire

Monsieur le Maire Thomas Barth a adressé en fin de séance ses félicitations aux élus. Il a rappelé son désir de faire progresser Veyrier dans le consensus et a rajouté: « Débattez, proposez mais ne perdez pas de vue le respect de l'autre. D'autre part, n'hésitez pas à vous exprimer dans les commissions et réservez les séances en plénum pour confirmer vos décisions ». Des remaniements importants ayant eu lieu dans les commissions, diminuant leur nombre, il prévoit que celles-ci seront d'autant plus importantes et intéressantes.

Il a également promis de travailler pour la défense des acquis, tout en veillant à ce que certains projets de l'Etat ne viennent troubler cette quiétude. Finalement, il a conclu la séance en ces termes: « Avec l'aide de notre personnel communal performant, nous serons à même de satisfaire nos concitoyens en travaillant dans le sens de leur qualité de vie. Vive Veyrier. ».

Nancy Gagné Bolle



Flash Info

Personnel communal

Pour faire suite au départ de M. Amine Wegmüller à la fin de sa première année d'apprentissage au sein de la mairie, une nouvelle apprentie a été engagée dès le 27 août 2007. Mlle Laura Monney est âgée de 19 ans et, après une année à l'école de Commerce, a débuté son apprentissage directement en 2^e année.



Suite au départ à la retraite de M. Georges Pax, concierge principal de l'école de Veyrier et à son remplacement par M. Antonio Pinto, concierge adjoint, M. Frédéric Périssier a été engagé dès le 1^{er} août 2007 pour reprendre le poste de concierge adjoint.

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouveaux collaborateurs.

Sant« e »scalade 2007 : le projet démarre en septembre

La Course de l'Escalade assure, depuis près de 30 ans, la promotion de la course à pied pour le plaisir et la santé. Le projet sant « e » scalade a pour objectif de lutter contre la sédentarité et les mauvaises habitudes alimentaires chez les jeunes.

L'édition 2007 de sant « e » scalade est dans les starting-blocks : ce projet éducatif va débuter le 24 septembre. Il est gratuit et ouvert à tous les enfants de la commune. Son but est d'inculquer des bases théoriques et pratiques de bonne hygiène de vie en termes d'activité physique et d'alimentation équilibrée aux jeunes de 6 à 12 ans.

Dès le 24 septembre, donc, les enfants pourront bénéficier d'un encadrement par des spécialistes de la nutrition et de l'activité physique, une fois par semaine. Ces rencontres débutent par l'explication de quelques principes de base pour une alimentation saine, puis se poursuivent par quelques exercices physiques et un petit tour au pas de marche ou de course, selon le niveau. L'exercice est ponctué par une petite collation saine prise en commun.

Mais que leurs parents ne se sentent pas exclus ! Ils seront les bienvenus s'ils souhaitent également suivre leurs enfants et, pourquoi pas, les accompagner lors de l'entraînement.

Ces rencontres auront lieu les lundis à 16h30 à l'école du Bois-Gourmand du 24 septembre au 19 novembre 2007 (sauf le 23 octobre en raison des vacances scolaires). Alors n'hésitez pas à vous faire du bien en prenant part à ces séances où l'ambiance est toujours chaleureuse et conviviale !
www.escalade.ch

Le Veyrier-Go-Club

Plutôt que de présenter le jeu de go et de vous expliquer ici comment jouer par des explications qui ne seront plaisantes que lorsque nous aurons le plaisir de les vivre ensemble lorsque vous nous ferez une visite au club, je préfère vous offrir un texte de Philippe Bizard, ex-président de la Fédération Française de Go :

Qu'est-ce que le jeu de go? « Personne n'a encore réussi à expliquer la nature du plaisir particulier que l'on ressent en jouant au go. Pourtant ce jeu est pratiqué depuis les origines de la civilisation chinoise, et il se répand aujourd'hui sur tous les continents.

Cette incapacité des joueurs de go, de tous les pays et de toutes les époques, à comprendre ce qui les fascine dans ce jeu peut conduire chacun à affirmer tout simplement: « parce que c'est le go, parce que c'est moi ». En fait, les sensations du joueur de go évoluent avec le temps: la surprenante simplicité des règles permet d'éprouver un plaisir immédiat à jouer, comme un enfant ressent le plaisir à barboter, bien avant de savoir nager; puis la richesse du jeu apparaît, on a l'impression qu'un coin du voile se lève, laissant deviner l'existence de plaisirs plus secrets; et la quête de ces secrets devient elle-même source de plaisirs. »

Si cette présentation vous a mis l'eau à la bouche, venez nous rejoindre au club de go de Veyrier. Nous vous invitons au voyage dans l'univers millénaire du go. Ce sera aussi l'occasion de faire de nouvelles connaissances et peut-être le début de grandes aventures, réelles, ou en tout les cas sur le goban (nom du terrain du jeu de go). Nous nous réunissons tous les mercredis de 19h30 à 23h00 à l'École



de Pinchat. Vous serez accueilli par des joueurs et joueuses de tous les niveaux. Cours d'initiation tous les mercredis. Jeux à disposition pour les chevronnés. Au programme: parties de go, tournois annuels, sorties, soirées. La cotisation annuelle est de CHF 50.-. Mais venez librement quelques soirs pour faire connaissance avant de vous décider. (Club et salle non-fumeurs ! Air pur et lieu idyllique garantis!)

Historique du club: Le club a été créé en automne 2003 un peu comme un coup de poker. Pour voir. Les quatre créateurs du club, Annie, Sybil, Stéphane et votre serviteur, se rendant bien compte qu'ouvrir un club de go ailleurs qu'au centre ville risquait de ne pas drainer une grande foule. Ma foi nous voulions tenter l'aventure malgré tout et également offrir une deuxième alternative au célèbre Ko-Go-Club, en

proposant alors un club non fumeurs. Le succès fut au rendez-vous.

Date à retenir: notre tournoi annuel de go, ouvert à vous tous, dans toute la Romandie et plus loin encore (Suisse allemande, France voisine), pour participer (CHF 30.- l'inscription, pas obligatoire d'être membre d'un club) ou pour regarder les parties (entrée gratuite, tournoi ouvert au public). Tournoi en plusieurs groupes, de débutants connaissant les règles (ayant une dizaine de parties de 19X19 à leur actif, 25 à 15 kyu) à joueurs « professionnels » (classés dan). Tournoi à handicap suivant l'écart. Samedi 27 et dimanche 28 octobre, au deuxième étage de la salle communale de Veyrier. Nous entamons notre cinquième saison. Venez nous rejoindre!

Jean-Marc Louis,
président du Veyrier-Go-Club

Horaires du Bibliobus

BOIS-GOURMAND			
<i>Vendredi</i>		<i>Prolongations</i>	
10h30 - 12h30		022 418 92 70	
Janvier	12	Juillet	–
Février	9	Août	24
Mars	9	Septembre	21
Avril	–	Octobre	19
Mai	4	Novembre	16
Juin	1-29	Décembre	14

PINCHAT / VEYRIER <i>Vendredi</i>			
10h30-12h30 / 15h30-18h30		<i>Prolongations</i>	
		022 418 92 70	
Janvier	5 - 19	Juillet	6
Février	2 - 16	Août	17 - 31
Mars	2 - 16 - 30	Septembre	14 - 28
Avril	13 - 27	Octobre	12 - 26
Mai	11 - 25	Novembre	9 - 23
Juin	8 - 22	Décembre	7 - 21

QUESTIONS À NOS ÉLUS

Vos nouveaux élus répondent volontiers à vos questions, messages ou suggestions

par mail: z.baiteche@veyrier.ch
ou par poste à la mairie de Veyrier,
Case postale 330, 1255 Veyrier.



Zone de rencontre au centre du village, 1^{ère} étape

L'étape initiale de la zone de rencontre au centre du village a été réalisée en 2003. Elle a été la première en Suisse romande à porter l'appellation « zone de rencontre ». Après quatre ans d'utilisation, il était nécessaire de tirer un bilan critique de cette importante réalisation.

Une assez longue période d'adaptation aux nouvelles règles de conduite a été constatée. Il a fallu du temps pour habituer les automobilistes locaux, les automobilistes en transit, les piétons, les cyclistes et les enfants pour se conformer aux règles édictées par cette nouvelle législation fédérale sur la circulation routière.

Force est de constater qu'à ce jour encore, beaucoup trop d'automobilistes ignorent ou oublient, à dessein ou pas, les règles de circulation qui leur sont applicables, ce qui se traduit par un manque de courtoisie vis-à-vis des piétons, leur créant un sentiment d'insécurité.

Le sondage

En décembre 2006, à la demande d'un groupe politique, les autorités communales ont lancé un sondage auprès de la population veyrite dans le but de recueillir des informations sur l'appréciation de la situation actuelle et sur des propositions d'amélioration.

Ce sondage a porté uniquement sur le secteur réalisé en première étape, soit le périmètre limité à la Place de l'Eglise, la rue des Boulangers et le chemin de la Fléchère.

Les résultats

Le sondage a été adressé aux 3'870 ménages de la commune, pour un taux de participation de 13,5%, soit 522 réponses.

199 réponses ont été anonymes et 323 signées par leurs auteurs.

55 habitants et 7 commerçants de la zone de rencontre ont répondu, alors que seul 460 ménages de la commune ont retourné le questionnaire. Il semblerait que les personnes satisfaites aient peut-être écrit leurs commentaires, alors que les personnes insatisfaites ont développé leurs arguments, ce qui fut une aide précieuse permettant de cibler les points à améliorer de la première étape et en tenir compte pour la seconde.

Voici une synthèse des différentes questions-réponses

Comment estimez-vous la sécurité de la zone de rencontre ?

Les résultats montrent que 15% des personnes sont satisfaites contre 85% insatisfaites.

Les principales remarques portent sur :

- un transit trop important des véhicules en direction de la douane ;
- certaines personnes interrogées sont contre un double sens de circulation ;
- l'insécurité des piétons ;
- un manque de visibilité ;
- l'impossibilité de croiser ;
- un danger au carrefour provisoire Sous-Balme, route de Veyrier ;
- une vitesse excessive.

Quant aux propositions, en voici les principales :

- interdire complètement la circulation aux véhicules ;
- créer une vraie zone piétonne ;
- interdire les véhicules en transit ;
- la zone de rencontre devrait être plus étendue ;
- créer des sens uniques.

Comment estimez-vous l'accessibilité de la zone de rencontre ?

41% des personnes sont satisfaites contre 59% insatisfaites.

Les remarques négatives portent en particulier sur l'exiguïté actuelle de la zone :

- trop d'obstacles ;
- trop de trafic de transit ;
- la vitesse n'est pas respectée ;
- les embouteillages au carrefour provisoire Sous-Balme / route de Veyrier ;
- le tracé trop sinueux ;
- l'exiguïté des routes ;

ce qui montre que certains détails de la zone actuelle devront être améliorés lors de la réalisation de la seconde étape.

Les remarques positives sont :

- excellente ;
- bien réalisée ;
- bonne en dehors des heures de transit des véhicules ;
- bonne en général ;
- à vélo, pas de problèmes ;
- difficile de faire mieux à part créer une vraie zone piétonne, etc.

Comment estimez-vous la convivialité de la zone de rencontre ?

44% des personnes sont satisfaites contre 56% insatisfaites.

La convivialité est jugée assez bonne :

- zone conviviale ;
- c'est sympa ;
- bien pour les enfants, mais il faudrait améliorer la sécurité, etc.

Les quelques remarques négatives portent sur le manque de revêtement de la chaussée de couleur beige.

Les propositions sont :

- pourquoi ne pas envisager d'installer plus de bancs, de planter plus d'arbres ?

En conclusion, la convivialité est jugée assez bonne.



Perception des différents tronçons de chaussées composant la zone de rencontre ?

En moyenne 35 à 45 % des personnes sont satisfaites et 55 à 65 % sont insatisfaites.

La plus grande insatisfaction provient du fonctionnement du carrefour Sous-Balme, route de Veyrier, rue des Boulangers (seulement 12 % de satisfaits), ce qui s'explique par le fait que les abords immédiats du carrefour sont constitués de deux portes provisoires. Par ailleurs, le chemin de la Fléchère présente un taux de 67 % de personnes satisfaites et le parvis de la Mairie est différemment apprécié, parfois qualifié d'inutile et encombrant, voire dangereux pour les piétons, d'autres fois comme étant la seule chose sympa !

Etes-vous conscient que vous êtes dans une zone où les piétons sont prioritaires ?

56% des personnes en sont conscientes et 44% ne le sont pas.

En règle générale, les utilisateurs connaissent mal la réglementation applicable aux zones de rencontre, principalement les automobilistes en transit vers la douane. Certaines personnes souhaiteraient une meilleure information visuelle par un renforcement de la signalisation.

Des résultats et des nombreuses remarques, nous avons tiré des enseignements qui nous permettront d'améliorer nombre de détails touchant plus particulièrement la conception des portes d'entrées, le respect de la vitesse fixée à 20 km/h, et la mise en place de mesures limitant le trafic de transit.

La seconde étape de la zone de rencontre

Les autorités communales ont l'intention de mettre en place le plus rapidement possible la seconde étape qui consistera à aménager, de manière provisoire, toutes les chaussées qui convergent vers le cœur du village, à savoir, la route de Veyrier depuis la salle communale, le chemin Jules-Edouard Gotret depuis le carrefour de la Croix, le chemin Ernest Pisteur et le chemin de Sous-Balme.

Cette extension, déjà prévue à l'origine du projet en 2002, doit impérativement être réalisée pour permettre à la zone de rencontre de couvrir une surface suffisamment grande afin qu'elle déploie tous les effets escomptés, à savoir principalement la dissuasion du trafic automobile de transit par un allongement conséquent de son parcours. De 140 mètres actuellement, à 300 mètres après la réalisation de la 2^e étape, cette amélioration répondra de manière efficace aux mesures à mettre en place pour inciter les automobilistes se rendant à la douane à ne plus traverser le centre du village, mais à emprunter la route de l'Uche et la route du Pas-de-l'Echelle qui ont été construites et aménagées à cet effet et à leur intention.

Les personnes intéressées par les résultats détaillés du sondage, sont invitées à contacter la mairie qui leur remettra sur simple demande.

